

GOVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Mise en œuvre de l'adaptation dans le cadre de l'accord de Paris : le rôle primordial des parties prenantes

Novembre 2022



Résumé exécutif

Face à son extrême vulnérabilité, l'adaptation constitue la principale stratégie de réponse de la République d'Haïti aux changements climatiques, phénomène auquel elle n'a presque pas contribué. Son premier plan national d'adaptation (PNA), couvrant quatre principaux secteurs (agriculture, eau, santé et infrastructures) et s'étendant sur la période 2022-2030, entend faire du pays un état de plus en plus résilient aux changements climatiques. Mis à part les besoins financiers estimés à un minimum de 980 millions de dollars US sur la période susmentionnée, le renforcement du capital humain, l'adoption de technologies climatiques appropriées, l'amélioration des mécanismes de coopération interinstitutionnelle, la participation efficace et effective de toutes les parties prenantes, qu'elles soient strictement nationales ou implantées dans le pays avec des antennes régionales ou internationales, constituent des éléments déterminants de la mise en œuvre du PNA et par conséquent du processus de renforcement de la résilience climatique du pays..

Le Plan National d'Adaptation de la République d'Haïti en bref

Période couverte : 2022-2030

Secteurs prioritaires : agriculture, eau, santé, infrastructures

Besoins financiers : Au moins 980 millions de dollars US

Nombre de mesures d'adaptation identifiées : 340 actions, dont 21 prioritaires

Gouvernement d'Haïti, 2022b

Tous les acteurs doivent s'engager dans le processus de mise en œuvre du PNA. Cette pleine participation peut notamment être favorisée par le développement d'un fort lien de confiance alimenté par le respect des principes directeurs du PNA et plus précisément par la transparence et la reddition des comptes. La mise en œuvre du PNA est aussi tributaire de la capacité de mobilisation des ressources financières, humaines et matérielles appropriées, d'une mise en œuvre efficace des actions retenues et d'un système de suivi-évaluation et d'apprentissage simple et adapté aux réalités institutionnelles du pays.

La mise en œuvre du PNA ne peut pas attendre. Il s'agit d'un processus continu dont dépend la survie de la majorité des Haïtiennes et des Haïtiens. Le pays devra donc dans un avenir très proche prendre les dispositions pour i) largement vulgariser le plan, ii) développer son système de suivi-évaluation et d'apprentissage, iii) créer des lignes de base dans les secteurs prioritaires du PNA, iv) développer un portefeuille de programmes et de projets au moins pour les actions prioritaires et v) finaliser la feuille de route du PNA afin de fournir de plus amples détails sur les échéances de ces actions immédiates.

Introduction

Contrairement aux autres pays de la région, la République d'Haïti, petit état insulaire caribéen en développement accuse depuis les dernières années un recul dans presque tous les principaux secteurs socio-économiques stratégiques. La contribution de son agriculture au PIB national est passée de 33,9 % en 1994 à 20,6% en 2021 (World Bank, n.d.-a). On note une diminution de la qualité de vie dans les principaux espaces urbains du pays (Lozano-Gracia & Garcia Lozano, 2017). La superficie forestière n'arrête pas de diminuer (Wampler & Sisson, 2010; World Bank, n.d.-b). De plus, les inégalités sociales ne cessent de s'agrandir (World Bank, n.d.-d) et la prolifération des bandes armées, notamment dans l'aire métropolitaine (OCHA, 2022), a causé une importante détérioration de la sécurité publique. Les changements climatiques d'origine anthropique, phénomène auquel le pays n'a presque pas contribué, exacerbent ces difficultés existantes. Depuis les deux dernières décennies, Haïti est régulièrement classé parmi les pays les plus vulnérables au monde (ND-Gain Country Index, n.d.). Ce phénomène sans précédent a un effet multiplicateur sur les autres moteurs ou facteurs de risques en lien avec les moyens de subsistance de la majorité des Haïtiennes et Haïtiens ainsi qu'avec la stabilité sociopolitique du pays et de la région à certains égards. Au cours des deux dernières décennies, des catastrophes climatiques se sont produites presque chaque année, entraînant des conséquences dramatiques sur l'économie du pays qui n'arrive pas à renouer avec la croissance depuis 2019 (World Bank, n.d.-c). Les projections climatiques laissent augurer des incidences négatives encore plus catastrophiques dans les différents secteurs socio-économiques névralgiques du pays (Gouvernement d'Haïti, 2011).

Malgré cette situation constituant une menace de grande envergure pour l'existence du pays, la participation de la plupart des catégories d'acteurs à la lutte nationale contre les changements climatiques reste relativement marginale. Ceci est d'autant plus vrai pour ce qui concerne l'adaptation. Plusieurs facteurs seraient à l'origine de cet état de fait : i) les changements climatiques sont perçus comme un phénomène à venir des ou appartenant seulement aux pays développés, ii) la difficulté de bien communiquer les causes et les conséquences des changements climatiques à l'échelle nationale, iii) les questions de base comme l'alimentation, l'éducation, la sécurité, la santé et la stabilité politique occupent une place prépondérante dans les débats nationaux, occultant ainsi les nouveaux défis que posent les changements climatiques et iv) les retombées positives des actions d'adaptation sont généralement enregistrées sur une échelle de temps supérieure à celle des projets et des programmes et leur portée spatiale est souvent perçue comme relativement réduite.

Risques présents et futurs liés aux changements climatiques auxquels Haïti est exposé

- Augmentation des températures
- Augmentation des épisodes de pluies intenses
- Hausse du niveau des mers
- Augmentation probable de l'intensité des ouragans
- Inondations
- Vagues de chaleur

Gouvernement d'Haïti, 2022a

Malgré ces barrières, plusieurs initiatives d'adaptation ont été mises en place dans le pays avec succès. Les principales figurent dans la première communication nationale du pays relative à l'adaptation (Gouvernement de la République d'Haïti, 2022a).

Toutefois, il reste encore un long chemin à parcourir afin que les actions posées puissent contribuer à augmenter de façon considérable le niveau de résilience climatique du pays. Dans un souci de doter le pays d'un référentiel national en matière d'adaptation et de créer un cadre favorable à la mise en œuvre d'actions d'adaptation à la hauteur du phénomène et susceptibles de réduire concrètement son niveau de vulnérabilité, l'État haïtien, à travers le ministère de l'Environnement et celui de la Planification et de la Coopération externe, vient d'élaborer, avec le soutien de plusieurs institutions dont le Fonds vert pour le climat et le PNUD, son premier PNA aux changements climatiques.

Projet phare d'adaptation : Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti

Le projet vise à promouvoir un développement qui protège les communautés locales des impacts des changements climatiques. Cela inclut la création d'une économie et d'une société résilientes tout en réduisant les risques pour les populations vulnérables en Haïti et en renforçant les capacités institutionnelles.



Photo : PNUD

Durée du projet : 2010 – 2018

Montant : 13 380 000 de dollars US

Financement : Fonds des pays les moins avancés et Fonds Mondial pour l'Environnement

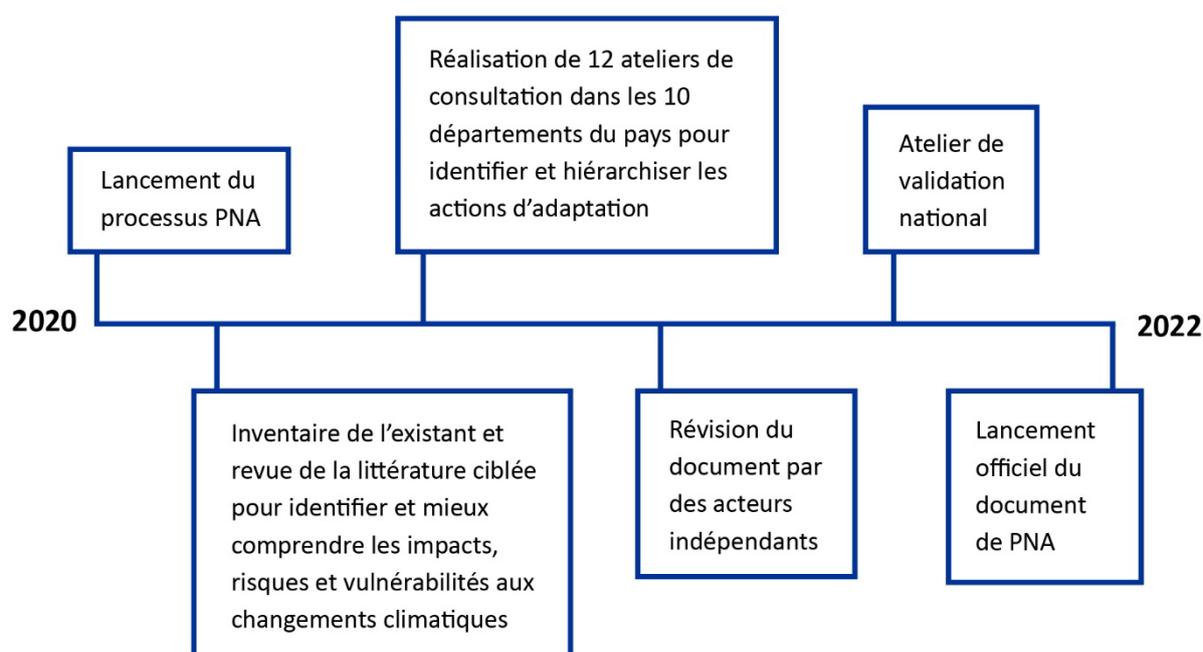
Le PNA en bref

Approche méthodologique

L'élaboration du premier PNA de la République d'Haïti a commencé en 2020 avec une démarche inclusive, participative, prospective et systémique.

Elle consistait en un inventaire de l'existant, une revue de littérature ciblée ayant conduit à une identification et la compréhension des impacts, des risques et de la vulnérabilité aux changements climatiques et la réalisation de 12 ateliers de consultation dans les 10 départements du pays. Ces ateliers ont permis d'identifier et de hiérarchiser des actions d'adaptation envisagées pour augmenter la résilience des secteurs retenus. S'en sont suivis la révision du document par des acteurs indépendants et la conduite d'un atelier de validation national au cours de l'été 2022 pour l'endossement technique du document par les différentes parties prenantes ayant été impliquées dans le processus (Gouvernement d'Haïti, 2022b).

Figure 1. Processus de développement du PNA d'Haïti



Orientations stratégiques

Afin d'orienter les actions à mettre en œuvre dans le cadre du processus PNA, la République d'Haïti a adopté la vision suivante :

Un pays de plus en plus résilient aux changements climatiques où le renforcement des capacités adaptatives de toutes les communes et l'adaptation prise dans ses multiples dimensions et alimentée par des données robustes sont au centre des processus de planification et de matérialisation du développement national.

Le PNA est guidé par les principes directeurs suivants : i) la participation, ii) la transparence, iii) l'utilisation de la science et des connaissances traditionnelles, iv) la sensibilité aux questions de genre et la considération particulière des plus vulnérables, v) l'orientation et l'appropriation par le pays, vi) la réalisation d'actions intégrées et la recherche de synergie et vii) la décentralisation.

Le PNA poursuit quatre objectifs principaux ::

- Mettre en œuvre des programmes et des projets d'envergure sensibles au genre visant l'augmentation de la résilience aux conditions climatiques adverses dans les secteurs prioritaires du PNA.
- Renforcer le capital humain, notamment celui des femmes et des filles, pour la planification de l'adaptation à l'échelle des collectivités territoriales les plus vulnérables aux changements climatiques.
- Améliorer le cadre institutionnel et juridico-légal en lien avec l'adaptation des secteurs économiques et prioritaires aux changements.
- Formuler et mettre en œuvre des plans communaux d'adaptation aux changements climatiques pour au moins la moitié des communes du pays.

Secteurs et axes d'intervention prioritaires

La mise en œuvre du premier PNA de la République d'Haïti s'étale sur la période 2022-2030 et couvre quatre secteurs prioritaires : l'agriculture, l'eau, la santé et les infrastructures. Les axes d'intervention sont décrits dans la figure 2.

Figure 2. Axes d'intervention pour chaque secteur prioritaire du PNA



Mise en œuvre du PNA – besoins, priorités et participation des parties prenantes

Les principaux besoins pour la mise en œuvre du PNA

Les besoins pour la mise en œuvre du premier PNA d'Haïti sont à la fois d'ordre financier, humain, technologique et institutionnel.

Les **besoins financiers** pour les 21 actions prioritaires du PNA (sur les 340 listés) sont estimés à 980 millions de dollars US (PNUD, 2021), ce montant devant donc être considéré comme un plancher par rapport au coût total de la mise en œuvre du PNA.

Sur le **plan humain**, il y a une grande nécessité de renforcer les capacités des acteurs impliqués dans le processus d'adaptation du pays. Ce renforcement du capital humain devra mettre un accent particulier sur les capacités de planification, de mise en œuvre, de suivi-évaluation et de rapportage à toutes les échelles spatiales. Pour la planification, une attention particulière devra être accordée au renforcement des capacités sur les évaluations de vulnérabilité, de risques et d'impacts ainsi que sur l'identification d'actions d'adaptation alignées aux résultats des évaluations effectuées et respectant les principes directeurs du PNA.

Sur le **plan technologique**, dans un souci de synergie, les résultats des rapports d'évaluation des besoins du pays en technologies climatiques devraient être mis à profit dans le processus de mise en œuvre du PNA. Un accent particulier devrait être mis sur les actions figurant dans le plan d'action technologique pour la composante adaptation.

Sur le **plan institutionnel**, des mécanismes interinstitutionnels novateurs et appropriés au contexte national s'avèrent nécessaires. Ces mécanismes devront essentiellement contribuer au respect des principes directeurs du PNA, notamment la participation du plus grand nombre de parties prenantes. Dans cette perspective, des efforts particuliers doivent être consentis afin de permettre le plein fonctionnement du Comité National sur les Changements Climatiques (CNCC), formellement établi par le décret organisant le ministère de l'Environnement (Gouvernement d'Haïti, 2020) et d'accélérer la mise en place des plans communaux d'adaptation. Par ailleurs, les nouveaux mécanismes institutionnels doivent être conçus de façon à permettre la mise en place d'un système de suivi-évaluation et de rapportage relativement souple et capitalisant autant que possible sur les systèmes existants afin d'éviter des duplications.

Cadre pour la participation active de toutes les parties prenantes

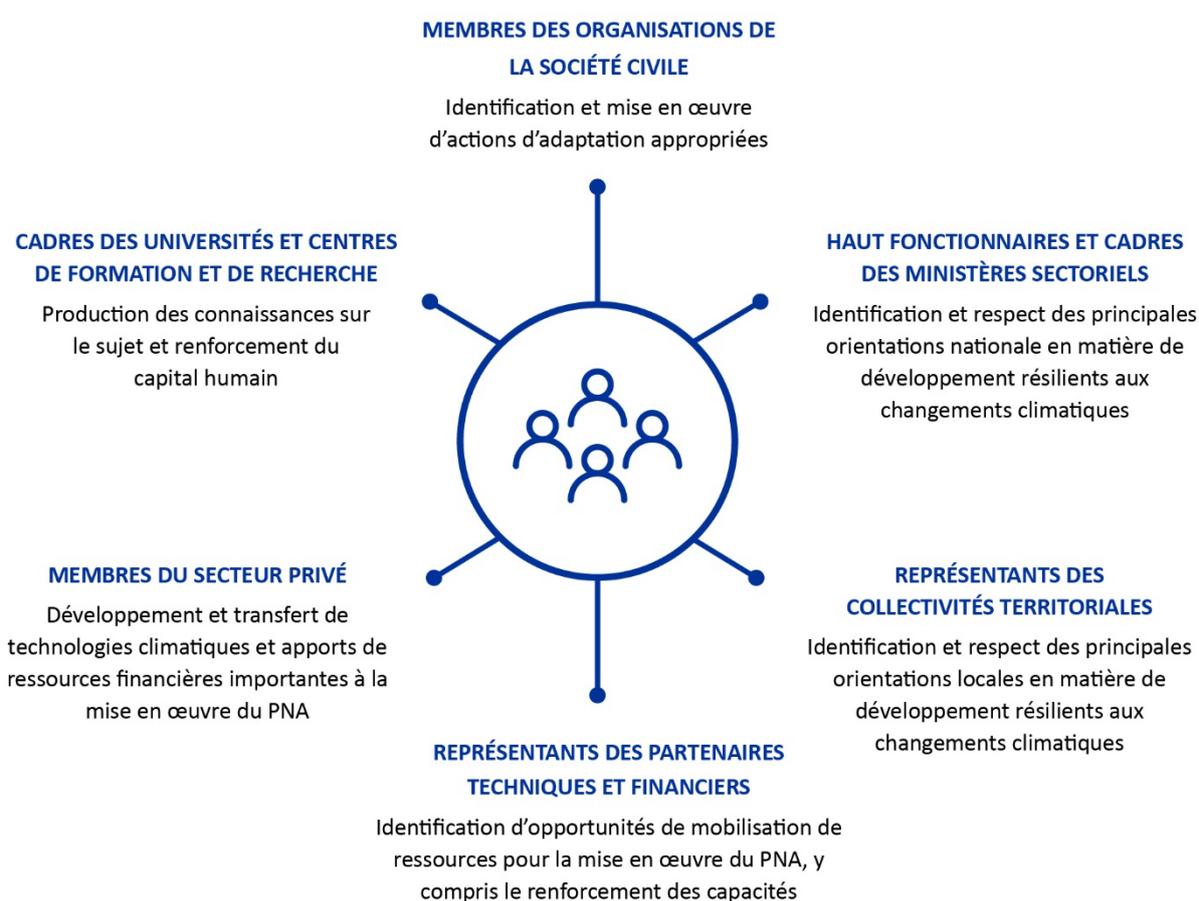
Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) précise qu'une « gouvernance inclusive, qui donne la priorité à l'équité et à la justice dans la planification et la mise en œuvre de l'adaptation, conduit à des résultats d'adaptation plus efficaces et durables » (GIEC, 2022). Ainsi, sans une participation effective et efficace de toutes les parties prenantes aux différentes étapes du processus PNA, particulièrement sa mise en œuvre, la vision et les objectifs énoncés dans le PNA

ne pourront être atteints. Par conséquent, le pays et en particulier les personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les filles, continueront de subir les lourdes conséquences des changements climatiques.

Une large participation a été obtenue lors de la formulation du PNA, favorisant ainsi son appropriation par plus d'une catégorie de parties prenantes. La mise en œuvre du PNA doit se poursuivre sur la même lancée.

La nature même de l'adaptation, notamment ses multiples dimensions et son caractère itératif, requiert la participation d'une gamme variée d'acteurs à toutes les échelles administratives du pays. Ces acteurs englobent le personnel-cadre des universités et des centres de formation, les membres du secteur privé, les représentants des partenaires techniques et financiers, les membres des organisations de la société civile, les hauts fonctionnaires et cadres des ministères sectoriels et les représentants des collectivités territoriales.

Figure 3. Parties prenantes et domaines de participation dans la mise en œuvre du PNA



Pour faciliter la pleine participation de ces parties prenantes, les modalités de concertation, de suivi-évaluation et de reddition de comptes (Conférence nationale sur l'adaptation, publication de rapports intermédiaires sur la mise en œuvre, production de communications sur l'adaptation, bilan des flux financiers) prévues dans le PNA doivent être scrupuleusement appliquées. Le CNCC joue un rôle fondamental dans la surveillance de la bonne mise en œuvre du PNA. Par ailleurs, il pourra, à travers les groupes de travail concernés, faciliter certaines étapes du processus de mise en œuvre du PNA,

notamment l'établissement de lignes de base et la production de données pouvant nourrir le suivi de la mise en œuvre de certains programmes et de projets d'adaptation aux changements climatiques.

Ainsi, il sera important non seulement de bien définir les domaines et le degré de participation de chaque catégorie de parties prenantes, mais aussi de s'assurer de la prise en compte des aspects transversaux comme le genre, les jeunes et l'inclusion sociale et de l'alignement des actions d'adaptation avec celles de rétablissement et de maintien de la paix dans le pays.

Zoom sur l'intégration transversale du genre

Les différentes parties prenantes du processus doivent s'assurer des éléments suivants :

- Le genre est pris en compte de manière transverse dans l'ensemble des documents stratégiques et opérationnels du pays sur les changements climatiques.
- Les actions d'adaptation mises en place favorisent l'égalité des genres.
- Les consultations régionales et nationales du pays permettent la participation équitable des femmes et des expert.e.s sur le genre.
- La plateforme genre et femmes négociatrices pour le climat reçoit le soutien nécessaire à son fonctionnement et au renforcement des capacités de ses membres.

Par ailleurs, afin de permettre une meilleure confiance des parties prenantes dans le processus d'adaptation du pays et par conséquent une plus grande participation, la transparence et la reddition de comptes tant sur l'utilisation des moyens de mise en œuvre que sur l'atteinte des résultats obtenus constituent des facteurs fondamentaux. Ainsi, le système de suivi-évaluation prévu dans la feuille de route du PNA devra intégrer des indicateurs pouvant communiquer à la fois les progrès du processus de PNA, mais aussi les impacts des actions effectuées. Des protocoles d'accord formels et si possible « contraignants » devront aussi être établis entre les institutions concernées au niveau national, mais aussi territorial pour s'assurer de clarifier les rôles et les responsabilités des différentes entités impliquées dans le suivi-évaluation.

Conclusion : Les actions immédiates à envisager

Si le pays a déjà formulé une stratégie de financement des priorités nationales d'adaptation, il devra dans un avenir très proche prendre les dispositions pour i) largement vulgariser le plan, ii) développer un système de suivi-évaluation et d'apprentissage, iii) créer des lignes de base dans les secteurs prioritaires du PNA, iv) développer un portefeuille de programmes et de projets au moins pour les actions prioritaires et v) finaliser la feuille de route du PNA afin de fournir de plus amples détails sur les échéances de ces actions immédiates et de favoriser l'action de toutes les parties prenantes.

Références

- Décret organisant le ministère de l'environnement. (2020). *Moniteur, spécial #28*.
- Gouvernement d'Haïti. (2011). *Deuxième communication nationale sur les changements climatiques*.
<https://unfccc.int/documents/107014>
- Gouvernement d'Haïti. (2022a). *Communication d'Haïti relative à l'adaptation*.
https://unfccc.int/sites/default/files/2022-08/Communication%20d%20Haïti%20relative%20a%20l%20adaptation_rev.pdf
- Gouvernement d'Haïti. (2022b). *Plan National d'Adaptation au changement climatique*.
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (GIEC). (2022). Résumé pour les décideurs politiques [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, M. Tignor, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Lösche, V. Möller, A. Okem (Eds.)]. Dans: *Climate change 2022: Impacts, adaptation and vulnerability*. Contribution du Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change (pp. 3–33) [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Lösche, V. Möller, A. Okem, B. Rama (Eds.)]. Cambridge University Press.
https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_SummaryForPolicy_makers.pdf
- Lozano-Gracia, N., & Garcia Lozano, M. (2017). *Haitian cities: Actions for today with an eye on tomorrow*. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/29202>
- ND-Gain Country Index. (n.d.). *Haiti*. <https://gain-new.crc.nd.edu/country/haiti>.
- Programme des Nations Unies pour le développement. (2021). *Finance strategy of climate change adaptation options*.
- United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs. (2022.) *Haiti: Impact of the deteriorating security situation on humanitarian access*. [Background note].
<https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-impact-deteriorating-security-situation-humanitarian-access-background-note-8-july-2022>
- Wampler, P. J., & Sisson, A. J. (2010.) Spring flow, bacterial contamination, and water resources in Haiti. *Environmental Earth Sciences*, 62(8), 1619-1628.
- World Bank. (n.d.-a). *Agriculture, forestry, and fishing, value added (%GDP) – Haiti*.
<https://data.worldbank.org/indicator/NV.AGR.TOTL.ZS?end=2021&locations=HT&start=1988>
- World Bank. (n.d.-b). *Forest area (% of land area) – Haiti*.
<https://data.worldbank.org/indicator/AG.LND.FRST.ZS?locations=HT>
- World Bank. (n.d.-c). *GDP growth (annual %) – Haiti*.
<https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?locations=HT>
- World Bank. (n.b.-d). *Investing in people to fight poverty in Haiti*.
<https://www.worldbank.org/en/topic/poverty/publication/beyond-poverty-haiti>

Cette note a été produite par le Dr. Kénel Délusca et son équipe de Unite Caribbean, avec le soutien technique et financier du secrétariat du Réseau Mondial de PNA et de l'Institut International pour le Développement Durable (IISD) et avec l'appui financier du ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni (FCDO)..



This project is undertaken with the financial support of:
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :

Secretariat hosted by:
Secrétariat hébergé par :

